



Extrait du Madagascar-Tribune.com

<https://www.madagascar-tribune.com/Des-irregularites-flagrantes,3503.html>

Observations des élections

# Des irrégularités... flagrantes

- Politique -

Date de mise en ligne : jeudi 13 décembre 2007

---

Madagascar-Tribune.com

---

Les anomalies ne sont pas passés inaperçues aux yeux des observateurs et superviseurs des élections communales d'hier. Plus de 1.000 observateurs et superviseurs ont sillonné les communes et les districts pour constater de visu le déroulement des élections.

### **Marc Ramiarinjatovo, comme témoin à Manakambahiny**

Hier matin, à l'EPP Manakambahiny, dans le Bureau de Vote N°45, des irrégularités flagrantes ont été constatées. Vers 10h, une dame aurait constaté un bulletin du candidat TIM déjà mis dans une enveloppe alors que son choix était pour un autre candidat. Elle a dénoncé cette anomalie et le président du Bureau de vote lui a demandé de prendre une autre enveloppe mais le même cas arriva. Le ton a monté chez les délégués des autres candidats et la vote a été suspendu jusqu'à ce que le problème ait été résolu et des procès-verbaux ont été dressés. Cela coïncidait avec le passage du candidat Marc Ramiarinjatovo qui avait voulu récupérer les enveloppes contenant des bulletins du candidat TIM comme preuves tangibles des irrégularités. L'on a appris que 13 enveloppes contenaient déjà des bulletins de TIM. Avant ce constat, plus de 300 électeurs ont déjà voté. On ne sait donc combien d'entre eux ont été victimes de cette « malversation et fraude » manifestes. Les responsables ont aussitôt pris les mesures nécessaires pour que ces anomalies ne se reproduisent plus.

### **70 cartes électorale et 54 cartes d'identité à Tsiadana**

A Tsiadana, une dame a été arrêtée par la police, avant-hier soir, pour avoir acheté le choix des électeurs. Selon nos informations, cette dame a été surprise en train de collecter des cartes électoraux et des cartes d'identité nationale tout en convainquant les électeurs à voter pour un tel candidat dont la contrepartie étant quelques kilos de riz plus une certaine somme d'argent. Les bulletins jetés dans la corbeille en seraient les preuves du choix des électeurs. Mais cette stratégie n'a pas abouti pour certains électeurs car un président de fokontany a osé dénoncer. Selon notre source, la dame était en possession de 70 cartes électorales et 54 cartes d'identité nationale. Elle a avoué d'avoir tenté d'acheter le choix des électeurs tout en mettant en exergue qu'elle a été envoyée et payée par des responsables d'un parti politique. Cette dame est actuellement entre les mains de l'EMMO/FAR qui est en charge de l'enquête. Par ailleurs, les cartes électoraux et les cartes d'identité ont été remises à leurs propriétaires.

### **Un bout de papier...**

Dans les autres districts de la Commune urbaine d'Antananarivo-Ville, l'on a également constaté quelques anomalies. Il y avait des gens qui ont pu voter même s'ils ne possédaient de carte électorale et ne figuraient même plus dans la liste électorale. Dans quelques bureaux de vote dans le district d'Antananarivo V, des présidents du fokontany se référaient à la liste électorale lors de la présidentielle et ont délivré une autorisation permettant à quelques électeurs de voter même s'ils ne figurent pas dans la liste-mère pour cette élection communale. Certains ont pu voter seulement avec une carte d'identité et un bout de papier de la part du président de fokontany. Toutefois, les observateurs et les superviseurs ainsi que les délégués des candidats ont déjà établi des procès-verbaux sur les anomalies qu'ils ont constatées lors de l'opération électorale.

À noter que 120 délégués issus de 9 organismes ont obtenu d'agrément du Conseil National Electoral (CNE) pour l'observation de l'élection au niveau national. D'autres observateurs ont également suivi de près le déroulement des élections communales au niveau régional.

À Fianarantsoa-Ville, l'on a appris également l'absence de feuille de pointage dans quelques bureaux de vote alors que c'est la pièce maîtresse et officielle pour le CRMV.